



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

30.04.2009

Date de la convocation des conseillers:

30.04.2009

point de l'ordre du jour :

07

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 8 mai 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hannen, Roller, Jaerling, Hildgen, Codello, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Snel, Huss, Knaff, Zwally, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis définitif : Construction du lot 4N dans le cadre du projet Nonnewisen (art.4/0710/2123/029) – 2^{ème} vote

Vu sa délibération du 21 novembre 2008 approuvant le devis au montant de € 25.500.000,00 pour la construction du lot 4N dans le cadre du projet Nonnewisen, approuvée par l'Autorité supérieure en date du 18 mars 2009 (n°D/51/2008) ;

Vu le devis définitif afférent au montant de € 25.500.000,- ;

Vu le descriptif et les plans afférents ;

Vu la lettre explicative de Monsieur l'Architecte de la Ville du 28 avril 2009 ;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'Architecte-Directeur de la Ville du 29 avril 2009 ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le devis définitif au montant de 25.500.000.- € pour la construction du lot 4N situé au nord du quartier Nonnewisen à Esch-sur-Alzette.

Un premier crédit au montant de € 1.500.000,- est inscrit à l'article 4/0710/2123/029 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2009.

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 08/05/2009.

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

suivent les signatures